

Point d'étape sur le projet d'adaptation et de renforcement de la structure financière du groupe Casino

Paris, le 7 août 2026

Le Groupe annonce avoir engagé des discussions avec les créanciers Quatrim dans le cadre de son projet d'adaptation et de renforcement de sa structure financière.

Le dernier état des lieux de ces discussions figure dans la présentation mise en ligne ce jour sur le site internet du groupe Casino ([lien](#)). Cette présentation contient l'ensemble des informations privilégiées relatives aux propositions de restructuration financière échangées entre le groupe Casino et ses créanciers Quatrim.

Par ailleurs, comme indiqué dans ses communiqués des 23 et 27 juillet 2026, le Groupe indique que ses prêteurs TLB ont engagé le 6 août 2026 devant le Tribunal des Activités Economiques de Paris une action en résolution du plan de sauvegarde du 26 février 2024 sur la base notamment du cas de défaut lié à l'entrée en discussions avec ses créanciers.

Le Groupe entend faire valoir ses droits dans le cadre de cette action engagée par les prêteurs TLB devant le Tribunal qui aura, dans le même temps, à se prononcer sur le projet de modifications des plans de sauvegarde accélérée qui lui sera soumis d'ici quelques semaines et la demande d'homologation des protocoles de conciliation déposés le 5 août 2026.

CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Charlotte IZABEL - cizabel@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)6 89 19 88 33

Relations investisseurs - IR_Casino@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)1 53 65 24 17

CONTACTS PRESSE

Groupe Casino – Direction de la Communication

Stéphanie ABADIE - sabadie@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)6 26 27 37 05

Service de presse - directiondelacommunication@groupe-casino.fr - Tél : + 33(0) 1 53 65 24 29